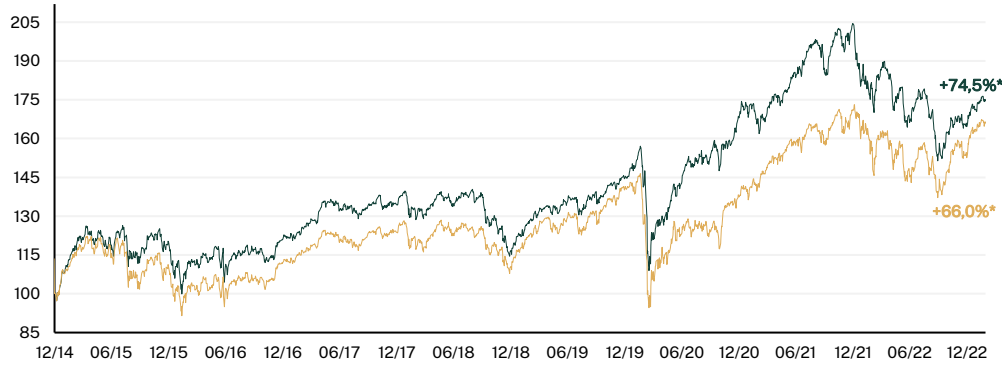


INFORMATIONS GENERALES

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,32% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Éligibilité PEA	Oui
Éligibilité PEA-PME	Non
Valeur Liquidative (Part A)	381,81€
Valeur Liquidative (Part I)	195 721,86€
Valeur Liquidative (Part R)	158,09€
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-dec-20
Actif Net	74,94 M€

Performances et statistiques au 28 février 2023



	1M	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	Lancement
Part A	2,3%	5,7%	-20,5%	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	154,6%**
Stoxx 600	1,7%	8,5%	-12,9%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	70,6%
Stoxx 600 TR	1,9%	8,7%	-10,6%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	175,9%
Part I	2,4%	6,0%	-19,5%	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	95,7%***
Stoxx 600	1,7%	8,5%	-12,9%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	20,7%
Stoxx 600 TR	1,9%	8,7%	-10,6%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	87,6%

*Performances affichées depuis le 31/12/2014
 **Performances depuis le lancement de la part A le 03/06/2005
 ***Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	19,39%
Max Drawdown	-30,66%
Beta	0,87
Sharpe Ratio	-0,24
Tracking Error	7,75%

RATIOS CLES

Taux d'investissement (lignes directes)	91,05%
Nombre de lignes	33
Performance mensuelle Part A	2,26%
Performance mensuelle Part I	2,37%
Performance mensuelle Part R	2,34%
PER médian 2023	19,14

REPARTITION PAR CAPITALISATION

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	45,97%
De 1 à 5 Mds €	26,41%
Moins de 1 Mds €	27,62%
Capitalisation moyenne (Mds €)	52,21
Capitalisation médiane (Mds €)	6,76

CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS

Nom	% actif net
NOVO NORDISK	9,82%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	9,81%
ROBERTET	5,78%
NESTLÉ	3,84%
ERG	3,82%

Commentaire macro-économique

En février, les principaux indices boursiers ont continué sur leur lancée de janvier, portés par des bonnes nouvelles économiques: S&P 500 (-3,62%), CAC 40 (+2,70%), STOXX 600 (+1,77%). La classe d'actifs Micro et Small Caps continue d'enregistrer une nette sous-performance par rapport aux grandes capitalisations depuis le début de l'année. Ce retard est encore plus flagrant depuis juin 2022 puisque l'indice MSCI Europe Micro Cap ne progresse que de 2,23% alors que l'EUROSTOXX ressort en hausse de 23,52%.

En Europe, le retour de l'activité en territoire d'expansion masque néanmoins des divergences croissantes entre le secteur manufacturier, qui souffre toujours de la faiblesse des commandes, et le secteur des services qui a atteint son plus haut niveau d'activité depuis 8 mois, porté par une accélération de la dynamique commerciale inédite depuis juin 2022. En réponse à ces bonnes nouvelles macroéconomiques, la Commission européenne a relevé ses prévisions de croissance économique 2023 pour la zone euro à +0,9% vs. +0,3% prévu en novembre. Malgré une détente observée de l'IPC en janvier, la composante sous-jacente a quant à elle surpris à la hausse à 5,3%. La BCE a relevé ses taux directeurs de 50 points de base comme attendu. Conscientieuse mais non belliciste, Christine Lagarde a réaffirmé l'intention de l'institution de relever ses taux de 50bp en mars, déclarant que les taux directeurs devraient encore augmenter de manière significative à un rythme régulier, sans toutefois fournir de forward guidance au-delà de mars.

Aux États-Unis, les ventes au détail américaines ont confirmé les premiers signes d'amélioration observés le mois dernier. Comme en Europe, l'économie est portée par les services. Le recul de l'indice PMI manufacturier a été éclipsé par la nette augmentation de l'ISM des services (+6pt). Les tensions sur le marché du travail se sont poursuivies, avec un taux de chômage désormais à 3,4%, un plus bas depuis 54 ans. L'inflation continue de ralentir, et la composante sous-jacente a diminué de 0,1 points pour atteindre 5,6% en glissement annuel. En revanche, la composante des loyers a continué d'accélérer, à un rythme trop rapide pour permettre une baisse durable de l'inflation. L'augmentation plus « faible » des taux directeurs de février (+25bps) était censée répondre à une décélération plus « rapide » de l'inflation. En revanche, Jerome Powell a indiqué que deux hausses de taux supplémentaires seraient nécessaires pour ralentir durablement l'inflation.

PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles** ESG pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

Louis de FELS	Thibaut MAISSIN
Hugo VOILLAUME, CFA	Arthur BERNASCONI
Guillaume BUHOURS	Emmanuel GABAÏ
Paul EDON	

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

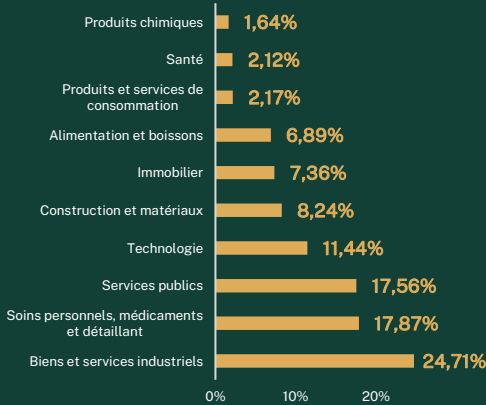


Commentaire de gestion

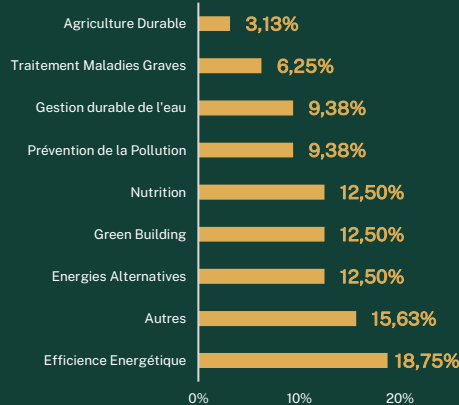
Durant ce mois de février, nous avons renforcé la première position du fonds à savoir **Novo Nordisk**. L'acteur majeur de la lutte contre le diabète a une nouvelle fois très bien publié, à nouveau au-dessus des attentes. Nous avons profité de la forte baisse du titre **Lectra** suite à la publication des résultats annuels pour compléter notre position. L'entreprise développe des solutions et des technologies haut de gamme pour les marchés de la mode, de l'automobile ainsi que de l'ameublement. Ses outils de découpe automatisée combinés aux logiciels **Lectra** permettent une économie sur les coûts ainsi qu'une réduction d'émissions en tonnes de CO₂ pour chaque entreprise partenaire. Enfin, nous avons cédé une partie de notre ligne **Jerónimo Martins**, qui devrait, dans un contexte désinflationniste, faire face à des effets de base marqués en 2023.

Nous avons décidé de réduire notre position en **Saint-Gobain** et de prendre des profits après l'annonce des résultats. De plus, de nombreuses incertitudes liées au ralentissement du secteur de la construction et donc des volumes, nous confortent dans l'idée d'alléger la position. Dans la continuité de la réunion annuelle d'**Argan** du mois de janvier, nous avons à nouveau réduit nos positions sur le titre. En effet, les annonces du groupe indiquent une priorisation du désendettement de manière forte sur les prochains semestres afin de maintenir voire d'améliorer le rating S&P. Cela aura un impact sur la croissance et donc sur la valorisation ainsi que les perspectives d'évolution de l'actif net réévalué de cette foncière. Enfin, nous avons cédé une partie de nos titres **Ahold Delhaize** afin de rester en ligne avec le processus de gestion en budgets de risque.

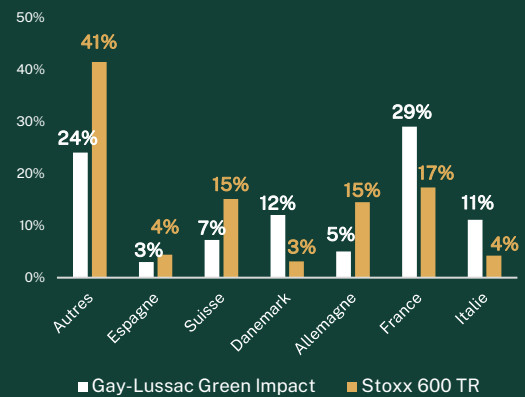
RÉPARTITION PAR SECTEUR (lignes directes)



THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (lignes directes)



Notations extra-financières (ESG)

ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE*

	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	6,24	6,57
Note Sociale	5,87	5,60
Note de Gouvernance	6,93	6,52
Note ESG**	8,00	7,57

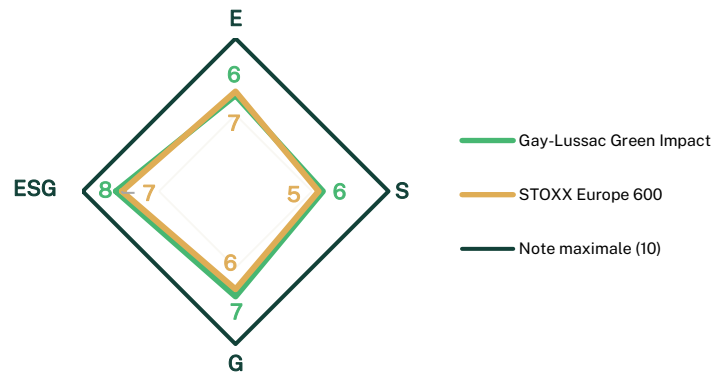
*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

**La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP: 100% (56,3% MSCI + 43,8% analyse interne)
Taux de couverture de l'indice de référence: 93% (84% MSCI + 9% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

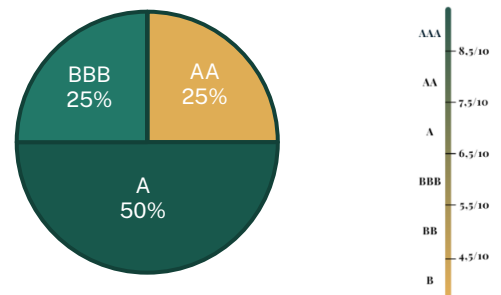
COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE



TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

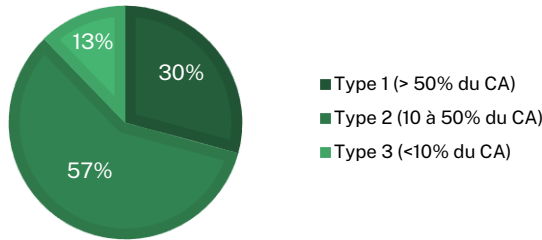
Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
DASSAULT SYSTEMES	France	10	AAA	1,46%
SCHNEIDER ELECTRIC	France	10	AAA	2,33%
KONINKLIJKE DSM	Pays-Bas	9,6	AAA	1,86%
THERMADOR GROUPE	France	9,2	AAA	3,02%
NOVO NORDISK	Danemark	8,9	AAA	9,82%

RÉPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION



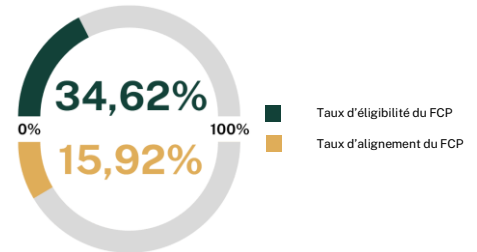
Indicateurs d'investissement durable

INTENSITÉ VERTE (répartition par type d'émetteur)



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

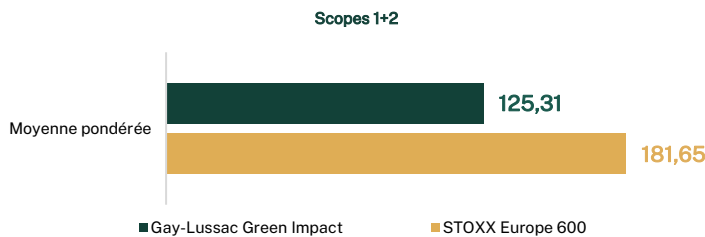
ALIGNEMENT ET ÉLIGIBILITÉ A LA TAXONOMIE EUROPÉENNE



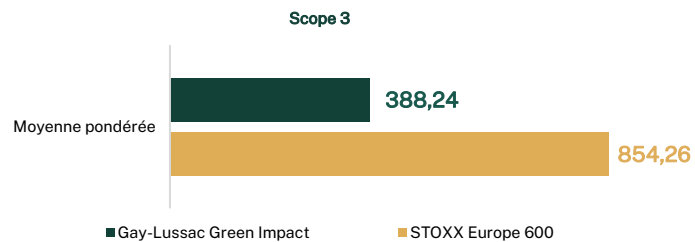
Taux de couverture du fonds : 83%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

INTENSITÉ CARBONE



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Émissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.
Taux de couverture du fonds : 93,4% ; taux de couverture de l'indice : 99,2%.



Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.
Taux de couverture du fonds : 93,4% ; taux de couverture de l'indice : 98,0%.

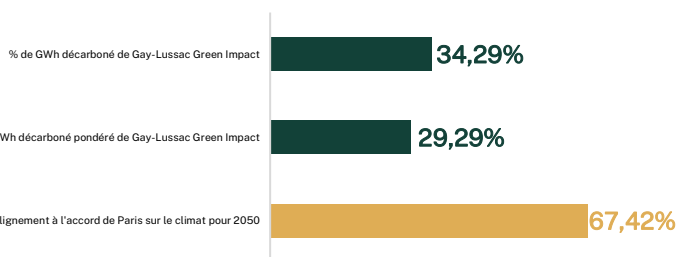
***Intensité carbone :** Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

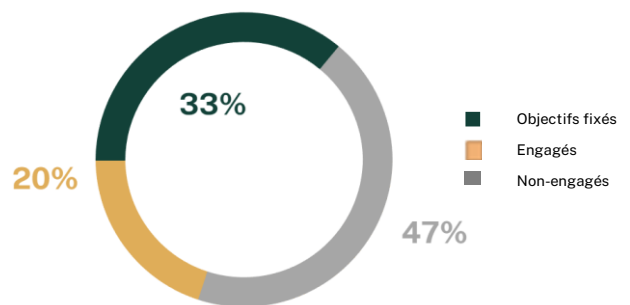
Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds. Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)

Pourcentage de GWh décarbonés du fonds



Taux d'engagement des sociétés en portefeuille



Le pourcentage de GWh décarboné correspond à la part d'énergies renouvelables, vertes ou alternatives issues du mix énergétique des positions en portefeuille. Afin de s'aligner avec le scénario 2°C de l'accord de Paris sur le Climat, les entreprises doivent atteindre un taux de GWh décarboné d'au moins 66%.
Source: Irena International Renewable Energy Agency - Global Energy Transformation: Roadmap to 2050.
Taux de couverture du fonds : 73,3%.

Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative